



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

sesam-vitale



ADRI PRÉSENTATION DU SERVICE

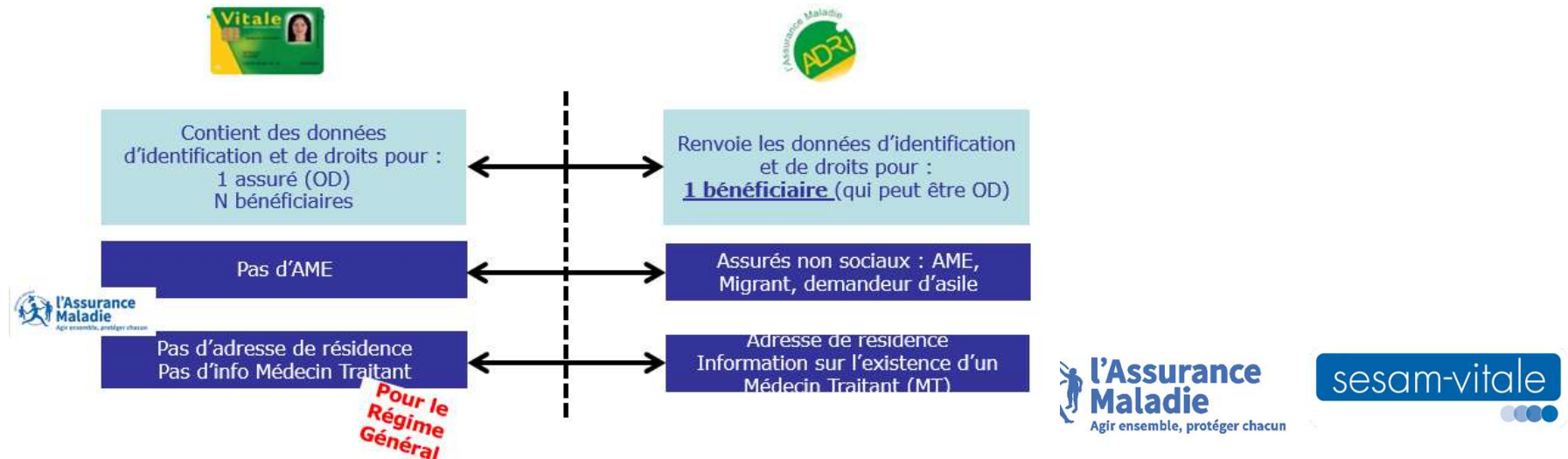
DDGOS/DSMOI/DSV

23/04/2026

ADRI ET LA CARTE VITALE

ADRI (Acquisition des DRoits intégrée) est un téléservice Inter-Régimes (100% des régimes couverts) intégré au logiciel de facturation SESAM-Vitale (SV). Destiné à l'ensemble des Professionnels de Santé libéraux et aux Centres de Santé, il permet d'acquérir les informations de droits des assurés nécessaires à l'élaboration d'une Feuille de Soins Electronique (FSE), notamment en cas de Carte Vitale (CV) non à jour ou en son absence.

- ❑ Les données ADRI sont iso-fonctionnelles à celles d'une lecture de Carte vitale (quels que soit son format, V1bis pour l'assurance maladie et V1Ter pour l'inter-régime).
- ❑ Les + d'ADRI : donne les droits des bénéficiaires de l'AME, migrants et demandeurs d'asile (non détenteurs de Carte vitale, mais d'une attestation de droits papier), et des infos supplémentaires pour les bénéficiaires du Régime Général (adresse de résidence et la déclaration d'un médecin traitant).



CV ET ADRI – PÉRIODE D'ÉVALUATION DES DROITS

La période de droits retournée par ADRI ne correspond pas à la période de droits inscrite en carte Vitale :



Les droits dans l'avenir, inscrits en carte Vitale, peuvent évoluer.

ADRI ne restitue pas de droits dans le futur et est borné à 1 an d'évaluation de droits dans le passé.

La date de référence est la date de facturation à laquelle les droits doivent être restitués : il peut s'agir d'une date des soins, dates de prescription,... en fonction des situations de facturation.

PRÉREQUIS POUR APPELER ADRI



- ❑ Le PS doit être identifié sur son LPS avec sa carte de professionnel de santé CPS à jour; il peut s'agir d'une carte CPS, ou une carte CDE, ou une carte CPE (nominative ou non), une carte CPF.
- ❑ Le LPS du PS doit être équipé d'un module SESAM-Vitale.
- ❑ Les appels ADRI sont possibles avec ou sans carte Vitale.
- ❑ La garantie de paiement n'est apportée qu'en présence d'une carte Vitale/appli carte Vitale valide.
- ❑ Les données obligatoires pour appeler ADRI sont le triplet :
 - NIR de l'Ouvrant Droit (OD).
 - date de naissance du bénéficiaire de soins.
 - rang de naissance du bénéficiaire des soins.Le code régime AMO de l'OD n'est pas obligatoire.

- ❑ Elles peuvent-êtres récupérées :
 - A partir de la Carte Vitale de l'appli carte Vitale
 - De la base patients.
 - D'une attestation de droits

ADRI – INTÉGRÉ A VOTRE LOGICIEL



- Intégré au logiciel de facturation SESAM-Vitale (taux de déploiement : 99,9 % des LPS), ADRI se déclenche automatiquement selon le paramétrage choisi par le PS :

- ✓ **En mode ciblé, le déclenchement est automatique :**

- en cas d'absence de carte Vitale,
- en cas de carte Vitale non à jour,
- en situation de tiers-payant réglementaire, depuis la version 1.14.

- ✓ **En mode systématique, le déclenchement est automatique dans tous les cas.**

- ✓ **En mode manuel : un appel ADRI est possible à tout moment.**

- L'appel ADRI est bloqué en cas de Carte Vitale en opposition





**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

sesam-vitale



APPLI CARTE VITALE

Cnam/DDGOS/DSMOI

23/04/2026

01

PRÉSENTATION DE L'APPLI CARTE VITALE

LE CONTENU DE L'APPLI CARTE VITALE



L'appli carte Vitale, c'est la **carte Vitale dans le smartphone des assurés**. Il s'agit d'un complément dématérialisé et sécurisé de la carte Vitale physique (qui continue d'exister) qui a pour objectif de fluidifier les relations entre professionnels de santé et assurés.

- **Aujourd'hui** c'est un **outil de facturation** entre le professionnel de santé et l'assuré.
- Le but dans un **second temps** est aussi d'être la **porte d'entrée au numérique en santé**.

La carte Vitale physique continue d'exister !
Il est conseillé de la garder le temps que les professionnels de santé s'équipent et utilisent l'appli carte Vitale.



LES AVANTAGES POUR LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ AUJOURD'HUI



Toujours dans
le smartphone de l'assuré



Plus de chances que vos patients aient leur carte Vitale avec leur smartphone, et donc de pouvoir faire une télétransmission sécurisée et de **bénéficier de la garantie de paiement**

INS qualifié



L'INS est déjà qualifié, plus besoin de demander la pièce d'identité à l'ouvrant droit !

Accès systématique
au service de droits (ADRI)



Des feuilles de soins fiabilisées grâce à l'accès systématique au service de droit ADRI en temps réel, **réduisant le risque d'erreurs et de rejets de factures.**

Mise à jour automatique des
données



Mise à jour automatique des données de l'Assurance Maladie et de l'Identité Nationale de Santé (INS) (sauf Etat Civil), lors de l'ouverture de l'appli carte Vitale.

Accès aux services de l'Assurance
Maladie



Facturation SESAM-Vitale, Téléservices intégrés AMO au logiciel, DMP

LES AVANTAGES POUR LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ ET L'ASSURÉ À L'AVENIR

Pour le professionnel de santé

L'identité **AMC** (assurance maladie complémentaire) **viendra s'ajouter aux identités déjà portées par l'appli carte Vitale.**

En télésanté, l'appli carte Vitale permettra de fiabiliser les données du patient et sécuriser la facture à distance.

L'appli carte Vitale a notamment pour objectif d'aider les **fournisseurs de services (établissement de santé, laboratoires...)** à la numérisation (préadmissions, accueil à l'entrée, prise de rendez-vous, authentification de patients lors de la consultation, sortie et suivi post-hospitalisation, ...).



Pour l'assuré

L'identité **AMC** viendra s'ajouter aux identités déjà portées par l'appli carte Vitale

L'appli carte Vitale deviendra **fournisseur d'identité**, il sera possible de s'identifier de **manière sécurisée** à d'autres services numériques de santé.

Déléguer les usages de leur carte à une personne de confiance pour un temps déterminé (par exemple les grands-parents qui gardent les enfants).

LES PRÉREQUIS POUR LIRE L'APPLI CARTE VITALE

Mise à jour du logiciel de facturation



- ✓ Le logiciel doit être **agrée Addendum 8** pour être compatible.
- ✓ La fonctionnalité de lecture de l'appli carte Vitale doit être activée

Matériel de lecture



- ✓ **L'Assurance Maladie préconise l'usage du QR Code car cette technologie est compatible avec tous les smartphones.**

La technologie NFC n'est pas disponible sur les iPhone et certains smartphones sous Android.

Les **éditeurs** ont la responsabilité de :

- Assurer la mise à jour du **logiciel**
- Conseiller sur la compatibilité du **matériel de lecture** avec l'appli carte Vitale

LES PRÉREQUIS POUR L'UTILISATION - LECTEURS

Lire les services du numérique en santé

- Appli carte Vitale
- Attestation Tiers Payant AMC et ROC
- Ordonnance numérique

Usage bureau

- Les PS doivent s'équiper de nouveaux lecteurs QR code ou NFC
- Les PS peuvent capitaliser sur des lecteurs de carte

Segmentation des lecteurs :



Usage mobile

- Le TLA sera obsolète en juillet 2025, les PS doivent le changer pour une solution mobile

Se référer au catalogue produit disponible dans l'espace industriel du GIE SESAM-Vitale

PRÉREQUIS POUR L'UTILISATION



Toujours **garder sa capacité à lire des cartes Vitale**

- Si le PS peut garder son lecteur de cartes, l'inviter a minima à compléter par un lecteur QR code (NFC optionnel)
- Si le PS ne veut pas garder son lecteur de carte, l'inviter à acheter un lecteur 3 en 1 ou 3 en 2 (Combo)

A date, il existe 85 produits SESAM-Vitale, compatible appli carte Vitale, et compatible avec la spécialité orthophoniste. La liste est disponible sur <https://www.sesam-vitale.fr/catalogue-produits?sp=Orthophoniste&se=Solutions%20de%20facturation%20SESAM-Vitale&c=Compatible%20avec%20l%E2%80%99appli%20carte%20Vitale>

suivre les conseils de son fournisseur avant de s'équiper d'un lecteur :

- Support technique – panne
- Mise à jour – firmware
- Paramétrage – USB COM (**Paramétrage préconisé par le GIE SESAM-Vitale**) ou HID clavier français
- Formation – Conseil d'utilisation, ajustement de la proximité de lecture
- Ergonomie – positionnement du lecteur dans la zone assurée

LA FACTURATION AVEC L'APPLI CARTE VITALE

Le professionnel de santé lit les données de l'appli carte Vitale de son patient via son lecteur QR Code ou NFC.



Authentification en ligne sur le SI appli carte Vitale

En cas de signature sécurisée



Le patient reçoit directement sur son smartphone une information sur la dépense de soins.

Remarque : pas le cas en mode SESAM sans vitale.



Le logiciel de facturation se connecte au téléservice **ADRI** pour récupérer la situation administrative (droits du bénéficiaire de soins) de son patient

La durée d'une session est limitée à 20 min. Au-delà, une réauthentification sera nécessaire.

Le professionnel de santé signe en ligne la feuille de soins électronique

1 facture par session. Au-delà, une réauthentification sera nécessaire.

L'UTILISATION CHEZ LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

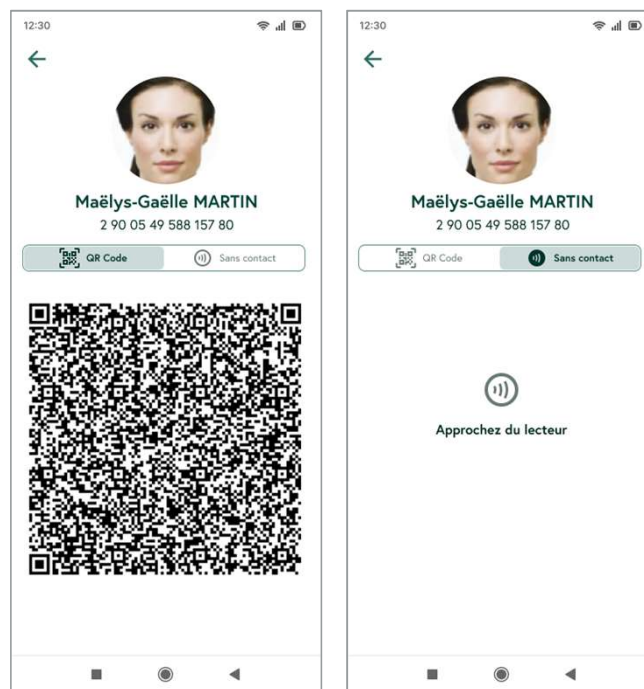
1

Déverrouillez l'appli avec le code personnel



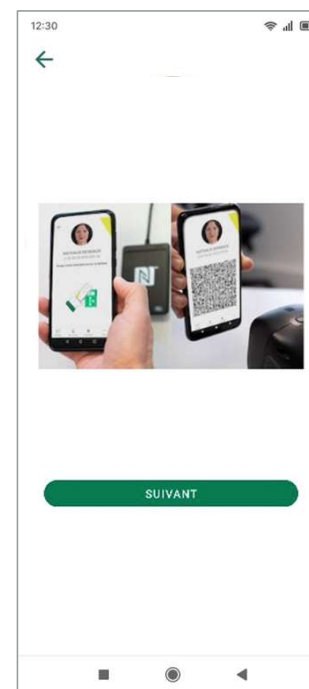
2

Sélectionnez le mode QR code ou sans contact suivant ce que l'équipement du professionnel de santé



3

Approchez du matériel de lecture



4

Retrouvez les dépenses de soin dans l'onglet « Activités »



02

LE DÉPLOIEMENT



SYNTHÈSE DU DÉPLOIEMENT ASSURÉS AU 27 MARS 2026 (S13)

Déploiement

 **2,76 M** d'activations
Soit 4,8% des assurés éligibles

 **1 973 825**

 **838 607**

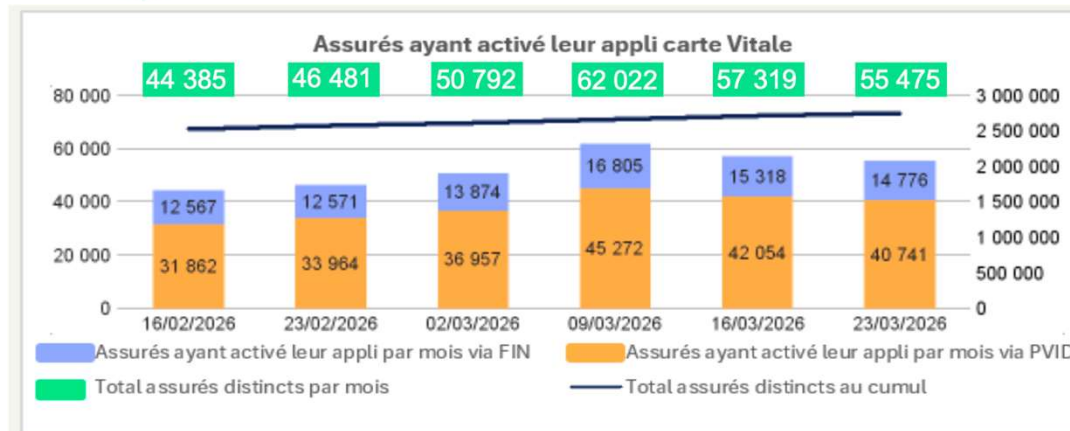
Satisfaction utilisateur

 **3,5** /5

 **4,7** /5

48% des activations réalisées sur Google Play et 52% sur l'Apple Store

Evolution mensuelle des activations



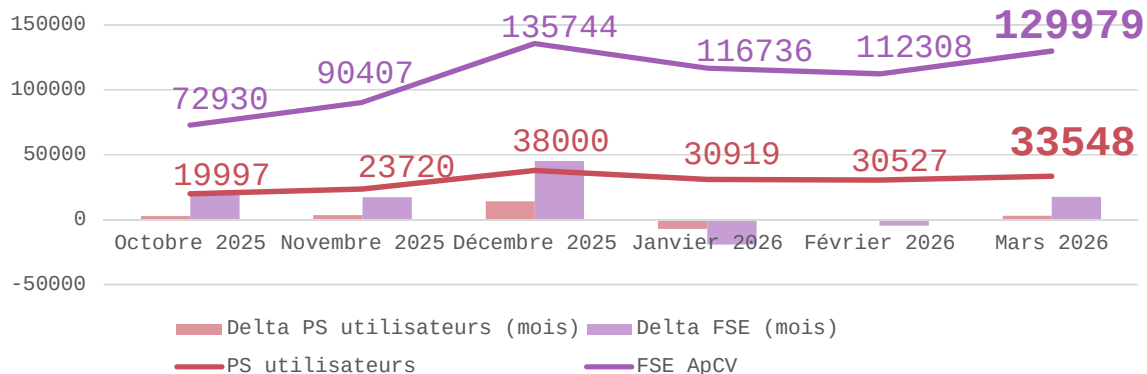
**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

sesam-vitale

SYNTHÈSE DU DÉPLOIEMENT PS EN MARS 2026

Évolution des professionnels de santé utilisateurs de l'appli CV

Usage en facturation dans la France entière



Depuis l'ouverture du service

70 204 PS utilisateurs

Soit 16,2% des PS France entière

952 981

FSE ApCV

DÉPLOIEMENT DE L'APPLI CARTE VITALE



Répartition des PS utilisateurs par catégorie

Spécialité	Pharmaciens	Médecins	Auxiliaires médicaux	Sages-femmes	Dentistes	Professionnels de la LPP	Centres de santé
FSE réalisées	644 597	175 904	29 036	1 490	29 600	553	917
PS utilisateurs	17 225	34 391	6 314	435	9 220	351	159
Taux de PS utilisateurs*	85,1%	28,1%	2,8%	4,8%	22,3%	1,5%	5,1%

* Parmi les PS de cette spécialité facturant en SV (données au cumul)

Spécialité	Masseurs kinésithérapeutes	Infirmiers	Orthophonistes	Orthoptistes	Pédicures-Podologues
PS utilisateurs	4 260	1 260	355	227	212
Taux de PS utilisateurs*	6%	1%	2%	8%	2%



03

LA FEUILLE DE ROUTE 2026

ROADMAP 2026 - PRIORITÉS ET PÉRIMÈTRES DES VERSIONS



Priorités

1 Accélérer le déploiement et renforcer les usages

2 Enrichir l'offre de service à destination des PS et des assurés

Version 7 migration :

- Migration : les assurés utilisant une appli v6 sont invités à migrer sur le socle sécurisé v7

Version 8 :

- Pièces d'identité étrangères : allemande et italienne
- Parcours d'activation pour les mineurs

Version 9 :

- API gestion du support

Version 10 :

- Fournisseur d'identité niveau faible via France Connect ou en direct



Prévision post 2026 :

- V11 - T1 2027 : Ajout de l'identité AMC (y compris adaptation de la facturation)
- V12 - T2 2027 : Fournisseur d'identité avec la certification eIDAS substantielle,



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

sesam-vitale



ANNEXE ADRI



ADRI – LES DONNÉES



En interrogeant les bases de la Sécurité Sociale, ADRI offre un accès à toutes les informations de droits du patient nécessaires à l'élaboration d'une FSE (Feuille de Soins Electroniques)

- les **droits de base** du patient auprès de l'Assurance Maladie Obligatoire et les éventuelles **exonérations** : ALD (Affection Longue Durée) , invalidité, droits au risque maternité,
- les **droits spécifiques (*)** C2S (Complémentaire Santé Solidaire), AME (Aide Médicale Etat), mutuelle en gestion unique (exemple MSA, MGEN, CAMIEG, CNMSS etc.),
- l'existence d'un **médecin traitant déclaré**,
- les informations sur la **nature d'assurance AT-MP** (Accidents du Travail et Maladies Professionnelles),
- ses **coordonnées** du patient, il s'agit de l'adresse postale,
- sa **caisse d'assurance maladie** à laquelle le patient est rattaché.
- la **validité de la carte vitale** : si cette dernière a été déclarée comme perdue ou volée, au moment de la lecture avec ADRI, les droits du patient ne seront pas communiqués.

() ne concerne pas les droits Mutuelles en gestion séparée.*

Les droits aux Soins Médicaux Gratuits (SMG) ne sont pas restitués par le service ADRI.

ADRI – LES DONNÉES



ADRI **détecte automatiquement** les situations de **tiers-payant réglementaire** :

- soins conformes au protocole ALD (Affection Longue Durée),
- soins en nature d'assurance maternité,
- personnes bénéficiant d'un régime exonérant,
- soins en nature d'assurance AT-MP,
- soins pris en charge au titre de la C2S,
- soins pris en charge au titre de la C2S sortante,
- soins pour les personnes relevant de l'AME,
- soins réalisés en centre de santé,
- les consultations obligatoires de l'enfant,